

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

### 10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

#### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

#### PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 11 Août

### LES POLITICIENS

Il y a des hommes politiques ou plus exactement des politiques, qui ont la manie de revenir sans cesse sur le passé et de tirer de l'oubli des questions et des projets de loi dont l'inutilité ou l'inopportunité ont été maintes fois démontrées ; le plus souvent ils agissent ainsi par amour de la réclame, pour forcer la presse à s'occuper de leur mince personnalité, à mettre leur nom en évidence. Cette manière de faire est l'indice d'un esprit médiocre féru d'ambition. Or, il est malheureusement prouvé que nous vivons en un temps où l'ambition est devenue une véritable maladie endémique qui sévit un peu partout et sur toutes les classes de la société. Faire parler de soi, jeter de la poudre aux yeux du public « épater » la galerie, tel est le but que l'on poursuit avec une ténacité que rien ne déconcerte.

Que penser, par exemple, des politiques qui remettent en ce moment sur le tapis la question de la révision ? Est-ce que c'est le moment de soulever un pareil débat ? Il y a des gens qui ne sauraient souffrir que le pays soit tranquille un seul instant et qu'il vive dans une entière et paisible quiétude ; il faut qu'ils le troublent, qu'ils l'agitent, qu'ils le tiennent dans une continuelle appréhension.

Ces assembleurs de nuages font une mauvaise besogne, une besogne que nous qualifierions volontiers d'antipatriotique. C'est ainsi que plusieurs journaux annonçaient, il y a quelques jours, qu'un député avait l'intention de déposer, dès la rentrée, sur le bureau de la Chambre, une proposition de révision, à l'effet de modifier l'article de la Constitution relatif à la réélection du président de la République.

Il faut que ce député ne sache absolument que faire de son temps, pour qu'il soulève dès maintenant une question de cette nature. Deux grands mois nous séparent de la ren-

trée des Chambres, et l'on songe déjà à exhumers cette vieille momie qui s'appelle la révision, on songe à renouer la tradition écœurante du boulangisme, à rééditer son programme ? Non, vraiment, c'est à n'y pas croire, et l'on se demande comment certains politiques ont le cerveau fait, quand on les voit former de pareils projets. Où ce Monsieur s'est-il donc aperçu que le pays réclamait une révision de la Constitution ? Est-ce que cette question figurait sur les professions de foi des conseillers généraux qui ont été élus le 31 juillet ?

Il est manifeste que ce Monsieur a pris la chose sous son bonnet. Eh bien, il a eu tort et ses électeurs feraient sagement de le lui prouver aux prochaines élections générales.

Il y a comme cela des gens qui s'imaginent que tout le monde pense comme eux, doit partager leurs rancunes et travailler à la réalisation de leurs ambitions politiques. Car au fond de cette question, il y a avant tout une affaire personnelle ou plutôt une affaire de coterie, ce qui ne vaut guère mieux et ce qui est aussi répréhensible.

Le pays qui n'entre pas dans ces misérables détails et qui voit les choses de plus haut et uniquement au point de vue de l'intérêt général ne partage nullement l'opinion des assembleurs de nuages qui réclament la révision. Le pays comprend qu'il y a des questions plus utiles et par conséquent plus pressantes, qu'il conviendrait de résoudre, au lieu de s'occuper de ces chincisseries qui n'intéressent guère qu'une poignée d'intrigants toujours disposés à sacrifier l'intérêt général à leurs vues particulières.

Ce qu'il y a de curieux et ce qu'il importe de faire ressortir, c'est que les révisionnistes d'aujourd'hui étaient opposés à la révision, il y a quelques mois. Cela prouve le cas qu'il faut faire de la fixité de leurs opinions politiques et même de la sincérité de leurs convictions révisionnistes. Nous le répétons, ce n'est ni l'heure ni le

moment de soulever un débat de cette nature, et nous sommes convaincu que l'opinion publique partage notre manière de voir.

Aussi, nous espérons que ceux qui cherchent à créer dans la nation, un courant favorable à la révision en seront pour leurs efforts, et que l'opinion publique ne les suivra pas dans cette voie.

Quoi qu'il en soit, on ne peut que regretter et blâmer une pareille tentative, car elle ne saurait avoir d'autre résultat que de créer dans le pays une agitation inutile et dangereuse.

J. QUERCYTAÏN.

### INFORMATIONS

#### CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis mardi, au palais de Fontainebleau, sous la présidence de M. Carnot.

M. Loubet a rendu compte du résultat définitif des élections départementales.

M. Ribot a entretenu le conseil des incidents qui se sont passés avec l'Etat indépendant du Congo et lui a communiqué les correspondances échangées à ce sujet ; puis il a fait signer à M. Carnot un mouvement de consuls généraux.

En l'absence du garde des sceaux, le président du conseil a soumis à la signature du président de la République les nominations dans la magistrature, comprenant un conseiller à la cour de Besançon, deux procureurs, des substituts, des juges et des juges suppléants, et des juges de paix.

M. Burdeau a fait signer un mouvement portant sur les médecins de marine.

#### Les Conseils généraux

Avant le renouvellement du 31 juillet et du 7 août, les conseils généraux comprenaient 1,980 républicains et 872 conservateurs. Les républicains ayant gagné, aux deux tours, 195 sièges et les conservateurs 17, les conseils généraux comprennent, à l'heure actuelle, 2,157 républicains, 669 conservateurs et 26 constitutionnels.

#### Le mouvement ouvrier

Ajaccio, 9 août.

Les ouvriers du port de Propriano, arrondissement de Sartène, employés par la compagnie

A peine eurent-ils disparu que Marcel vit le roi descendre le petit degré. Ce dernier avait changé de costume et mis ses chaussures couleur feuille-morte à jantes de chien. Un petit feutre gris lui couvrait la tête, et il s'enveloppait soigneusement dans son manteau, pour ne pas être reconnu par les gardes.

Mais notre officier avait distingué ses traits à la lueur d'une lampe dans l'escalier. D'ailleurs, du Lude et Castaignac l'accompagnaient. Ils allèrent aux écuries et montèrent à cheval. C'était donc vrai ! Henri se rendait à l'abbaye.

Marcel allait le suivre, déjà il approchait du guichet pour le franchir, lorsque une exclamation de dépit lui échappa.

— A la male heure ! se dit-il, je suis de garde, à dix heures, en bas les grands degrés.

Il résolut d'aller trouver le capitaine, M. de Praslin, de prétexter une affaire d'urgence, et de se faire remplacer par un camarade.

Mais il ne le rencontra point. C'est qu'il le cherchait partout excepté où il eût fallu. Le Béarnais, toujours fin et pour dérouter les indiscrets, avait donné l'ordre à Praslin de demeurer devant son cabinet, comme si le roi y était. Marcel, qui savait le roi parti, ne pouvait s'en douter.

Ce ne fut qu'à dix heures sonnantes que le capitaine parut pour relever les gardes.

Marcel eut quelque peine à avoir sa permission mais enfin il l'obtint.

Il vola, plutôt qu'il ne courut, vers la porte de Montmartre. Son uniforme la lui fit ouvrir.

Il était tout en nage, quand il atteignit la butte. Il la gravit, le cœur gros de tourments jaloux,

Fraissinet à l'embarquement et au débarquement des marchandises, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaires, le traitement fourni par la compagnie n'étant que de 30 fr. par mois. On craint que les employés aux écritures ne se mettent également en grève. On redoute des conflits.

#### Manceuvres navales

Toulon, 9 août.

L'escadre d'évolutions, commandée en chef par le vice-amiral Rieunier, et l'escadre de réserve, commandée par le vice-amiral Vignes, ont appareillé, hier soir, à quatre heures et demie, se rendant au large à l'effet d'accomplir la dernière partie des grandes manœuvres navales.

Les manœuvres se dérouleront, jusqu'au 11 août, sur un thème qui n'est pas encore connu et que les amiraux ne feront connaître qu'en pleine mer.

L'escadre de réserve mouillera, jeudi soir, aux Salins-d'Hyères, où elle passera son inspection générale, et l'escadre d'évolutions rentrera en rade de Toulon.

Les torpilleurs poursuivent leurs exercices le long du littoral ; ces exercices remettent sur le tapis une des actions d'éclat accomplies par l'escadre active pendant la première série ; nous voulions parler de la prise de Cavalaire, qui a été passée jusqu'ici sous silence et qui mérite d'être rendue publique ; elle a eu lieu il y a huit jours, quelques heures avant la cessation des premières hostilités, et était dirigée contre le beau golfe de Cavalaire, formé, entre Hyères et Saint-Tropez, par le cap Lardier et le cap de Cavalaire.

Vers deux heures de l'après-midi, sur l'ordre subit donné par le vice-amiral Rieunier, commandant en chef, l'escadre d'évolution, revenant de tenter un deuxième bombardement de Villefranche, s'est présentée devant le golfe de Cavalaire et a opéré sur sa plage, avec plein succès, le débarquement de ses troupes ; les cuirassés avaient mouillé à 1,600 mètres de la côte, mais les torpilleurs mineurs des chaloupes et des embarcations ont pu facilement aborder le littoral, déposant à terre, en moins de trente minutes, toutes les compagnies de débarquement de la force navale.

Pendant deux heures, les ennemis sont restés en possession de l'admirable plage, prêts à se rendre maîtres de la section du chemin de fer du sud qui va de Saint-Raphaël à Hyères, et ce n'est qu'à quatre heures et demie, le moment de l'appareillage pour les Salins-d'Hyères appro-

l'esprit secoué par d'amères et violentes pensées, la bouche pleine de cruels reproches... Il avait la fièvre d'un homme qui a couru et d'un homme qu'on torture.

Déjà il apercevait de loin, au-dessus de sa tête, la masse sombre des bâtiments du monastère, et dans cette masse, au-delà du clos, une lumière, une fenêtre éclairée.

— C'était sans doute là !... Il frémit de rage.

— Marcel ! s'écria soudain une voix à ses côtés.

C'était Gros-Michel qui accourait à sa suite : Gros-Michel, agité, essouffé, couvert de sueur comme lui.

— Le roi ! où est le roi ? demanda haletant l'ancien pâtre de Pailhat.

— Au monastère... chez l'abbesse, répondit d'une voix sifflante et saccadée Marcel, qui avait peine à contenir sa fureur.

— Au monastère ?... Mais ils vont l'assassiner !

— L'assassiner ! Hé ! que m'importe, puisqu'il est avec elle !... Avec elle, comprends-tu ? Avec elle, dans sa cellule...

— De quel ton dites-vous cela, qu'avez-vous, Marcel ?

— Ce que j'ai !... La rage au cœur, le dégoût de la vie, la soif de la vengeance, le désir de tuer...

— Tuer qui ?

— Elle et le roi.

— Mais il périra, si nous n'allons à son aide.

— Tant mieux, cette main l'achèvera.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 59

### UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

#### PREMIÈRE PARTIE

##### La butte de Montmartre

##### IX

#### LES RÉGICIDES

— Y avez-vous foi ?  
— Mais oui... par moment. Mes travaux m'ont indiqué encore plusieurs tentatives à venir. Aussi...

— Moi, signor, malgré ma gravité habituelle comme illustre mathématicien, j'avais peine à ne point sourire pendant mes calculs divinatoires. Comme les augures, nous ne devrions jamais nous regarder sans rire... Mais achevez votre pensée, je vous prie, maître Pérint.

— Je voulais dire que, le roi étant souvent menacé de mort, je dois bien, afin de conserver son prestige à la science, prédire des jours périlleux, et en plaçant son trépas en l'année 1610, j'ai reculé suffisamment, je pense, la date fatale.

— Mais un quatorze ?  
— D'ici là nous avons le temps de nous livrer à de nouveaux travaux, plus complets, plus décisifs. Et puis...

— Et puis, cher signor ?

— Le roi ou moi nous serons peut-être morts.

— De profundis. Pourvu que le mariage ait le loisir de se faire, et que la signora Marie ait le temps de mettre un prince au monde, les intérêts de l'illustre maison des Médicis seront sauvés... Mais permettez que je me retire, signor.

— Vous rentrez chez vous ?

— Chez moussi Zamet, où je loge.

— Je vous accompagne jusqu'à la hauteur du pont Notre-Dame ; j'ai affaire dans la deuxième maison à droite sur le pont.

— Tiens ! j'y ai porté une lettre de Monseigneur Claudia Acquaviva.

— Le général des jésuites !

— Qui était à la cour de mon maître, le Grand-Duc.

— Il n'est pas de l'opinion du père Mariana, cet illustre général. N'est point lui qui vient de défendre aux jésuites toute discussion sur la question du régicide ? Mais si l'on ne disserte plus sur ce chapitre, on agit. Le bras remplace la plume...

— Les Constitutions du père Lainez, successeur de l'ignace de Loyola, sont vraiment admirables. Quelle hiérarchie ! quelle discipline.

— Et quel est le nom du père auquel vous avez porté une lettre, seigneur Risaccenza ?

— Le padre Daubigny.

— Hé ! c'est chez lui que je me rends. J'espère l'y trouver, si non j'y retournerai demain matin.

— Partons, signor, il se fait tard.

Marcel aperçut bientôt les deux compères en menterie qui gagnaient le guichet,





